



LIVRET D'ACCUEIL FORMATION EN PRESENTIEL CENTRE HOSPITALIER DROME VIVARAIS

391 route des Rebatières 26760 Montélégier

SIRET : 262 600 141 000 10

Enregistré sur le N°842 603 654 26 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
formation.partenaires@ch-dromevivarais.fr - www.ch-dromevivarais.fr

SOMMAIRE

<i>Mot d'accueil</i>	<i>page 1</i>
<i>Présentation.....</i>	<i>page 2-3</i>
<i>Organigramme de l'organisme.....</i>	<i>page 4</i>
<i>Accueil des personnes en situation de handicap.....</i>	<i>page 5</i>
<i>Equipements et prestations.....</i>	<i>page 6</i>
<i>Organisation de votre formation.....</i>	<i>page 7-9</i>
<i>Analyse de votre besoin</i>	
<i>Contenu</i>	
<i>Méthodes pédagogiques</i>	
<i>Formateur</i>	
<i>Déroulement</i>	
<i>Convocation</i>	
<i>Moyens pédagogiques</i>	
<i>Présence et assiduité</i>	
<i>Evaluation</i>	
 <i>ANNEXES :</i>	
<i>Charte d'engagement pour l'accessibilité aux formations des personnes en situation de handicap.....</i>	
<i>Fiche incident qualité.....</i>	

MOT D'ACCUEIL

Vous trouverez dans ce livret quelques informations utiles pour le bon déroulement de votre formation : accès au site de l'hôpital, présentation des locaux de formation et des moyens pédagogiques mis à disposition. Mais aussi l'accueil, la restauration, l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et le règlement intérieur.

Nous sommes inscrits dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos prestations et de notre fonctionnement. Dans ce cadre, nous vous demanderons, en fin de formation, de remplir un questionnaire de satisfaction.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur. Un grand merci à vous de prendre de votre temps pour la réalisation de ces bilans.

Nous disposons d'un processus qualité qui prend en considération l'intégralité du parcours de formation. En cas de difficultés, un formulaire de réclamation est à votre disposition.

Chaque formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages.

Nous mettons tout en oeuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous.

PRESENTATION

Le Centre Hospitalier Drôme Vivarais (CHDV) est un établissement public spécialisé en santé mentale, adultes et enfants. Acteur majeur dans son domaine d'expertise, ses structures sont étendues sur l'ensemble du territoire Drômois.

Ses missions :

- assurer des examens et dispenser des soins,
- assurer l'hébergement des personnes hospitalisées,
- concourir à l'enseignement, à la formation et à la recherche,
- participer aux actions de prévention et d'éducation pour la santé et à l'aide médicale urgente.

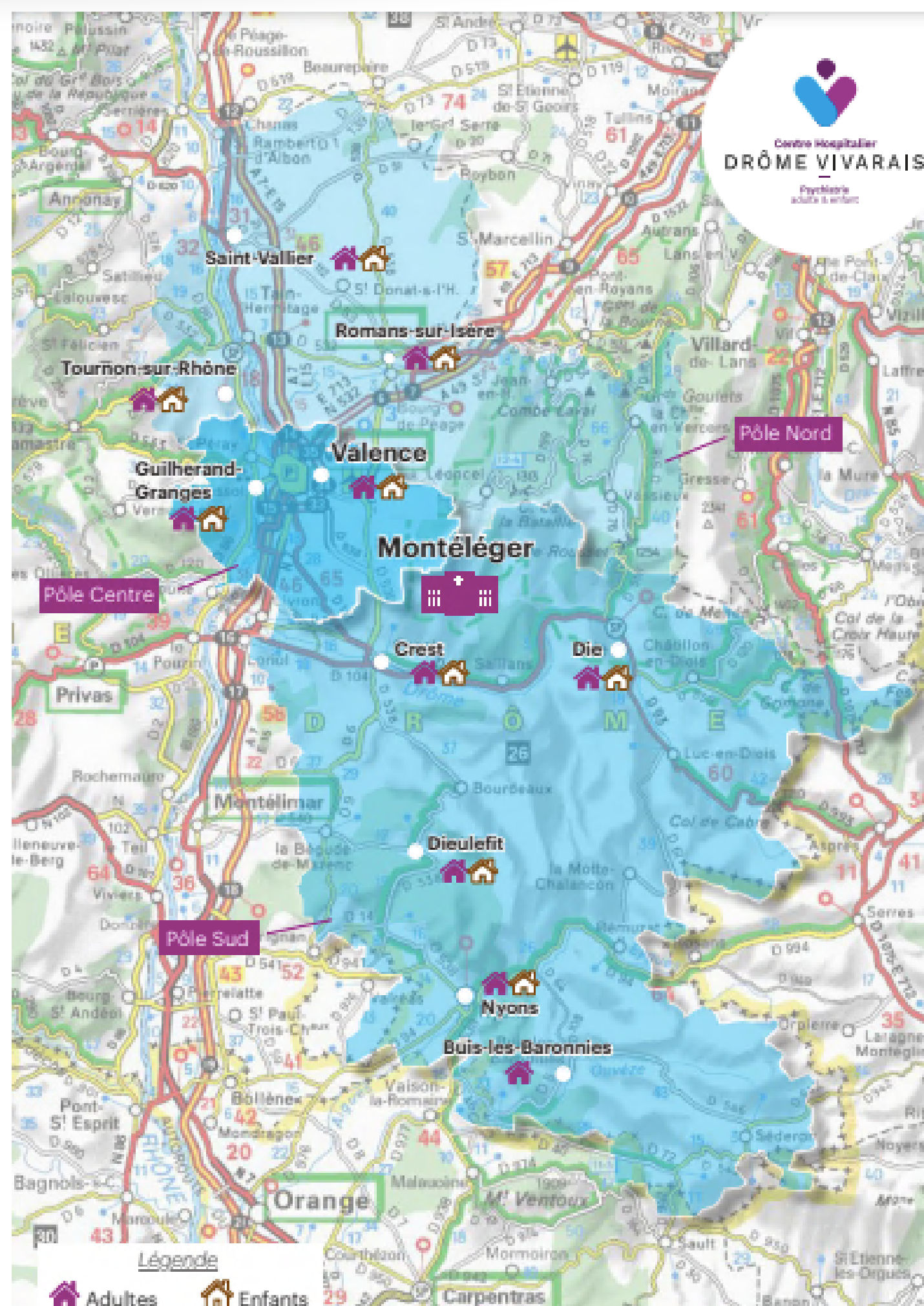
Nous offrons l'opportunité de se perfectionner dans son milieu professionnel, d'acquérir de nouvelles compétences avec une offre sur mesure. Chaque formation est calibrée préalablement avec votre établissement en considérant votre besoin, le contexte et les objectifs pédagogiques spécifiques.

Elle repose également sur une valorisation des acquis et du vécu des participants en mettant en avant les mises en situations professionnelles. Les apports théoriques et méthodologiques s'appuient sur l'expérience des formateurs mais aussi des participants. Des études de cas viennent illustrer ces apports.

Nous vous garantissons la fiabilité et la sécurité de nos prestations en nous assurant d'être continuellement en conformité avec la législation.

Nous avons mis en place un processus de qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation que sur les conditions de son déroulement.

Au travers de ce livret, vous trouverez les conditions et les informations pratiques sur le déroulement pédagogique et administratif de votre formation.



PRESENTATION

Adresse

 Centre Hospitalier Drôme Vivarais
391 Route des Rebatières
26760 Montélégier



formation.partenaires@ch-dromevivarais.fr

Horaire

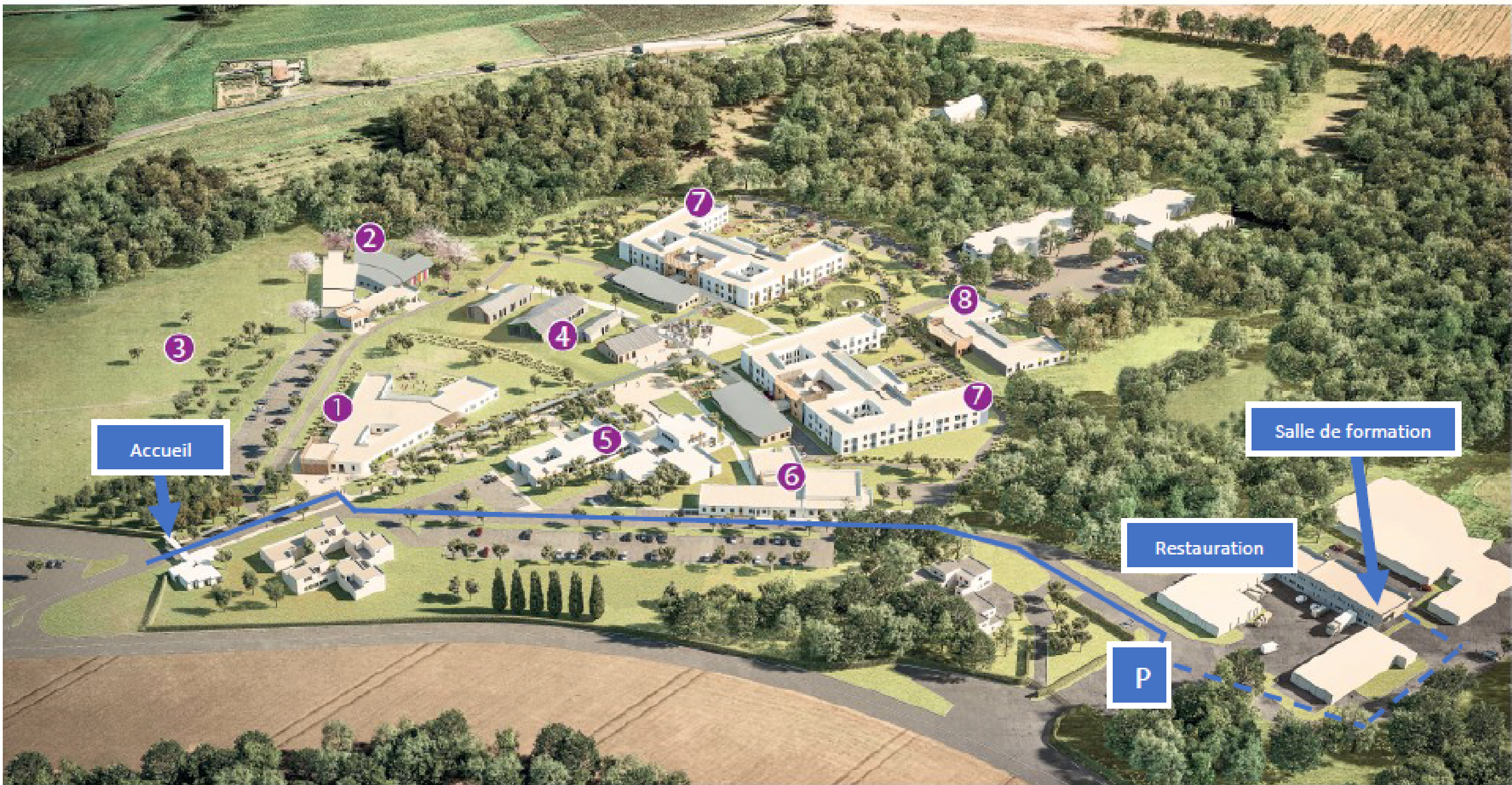
Dans le cadre de la formation le Centre Hospitalier Drôme Vivarais est accessible de 08h30 à 16h30.

Accès

Pour des raisons de sécurité il convient de signaler sa présence à l'accueil de l'établissement.



Plan de masse



LIEU DE FORMATION

 Centre Hospitalier Drôme Vivarais, 391 route des Rebatières 26760 Montélégier - 04 75 75 61 17 - parking visiteur - accès PMR.

HEBERGEMENTS

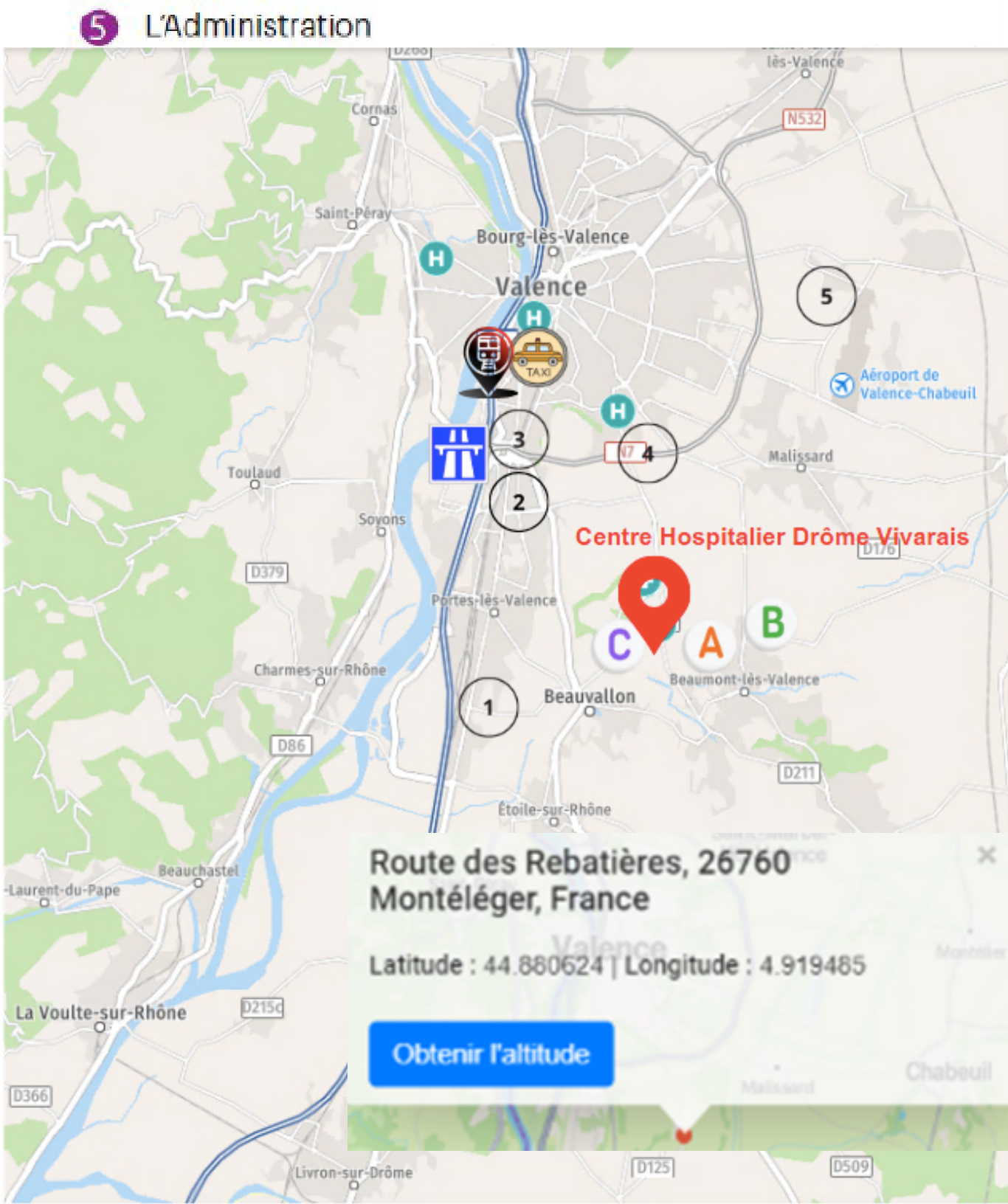
- 1 Hôtel restaurant Sous les Pins, 95 rue Marcel Champion 26800 Etoile sur Rhône - 04 75 57 77 50 - 4,3 km - 4 min en voiture.
- 2 Hôtel Ibis Budget Valence Sud, rue Chantecouriol 26000 Valence - 04 75 44 42 54 - 7,8 km - 8 min en voiture.
- 3 B&B Hôtel Valence Sud, 51 avenue des Auréats 26000 Valence - 04 75 57 56 81 - 7,5 km - 8 min en voiture.
- 4 Hôtel restaurant Campanile Valence Sud, 9 rue du Dr Henri Abel 26000 Valence - 04 75 56 92 80 - 5,3 km - 7 min en voiture.
- 5 Hôtel restaurant la Martinière, 1 rue des Chamille 26120 Montéliér - 04 75 59 69 65 - 15 km - 19 min en voiture.

RESTAURANTS

- A La Truite du Père Eugène, chemin des Fontaines 26760 Beaumont lès Valence - 04 75 25 43 35 - 4,7 km - 4 min en voiture.
- B L'instant présent, 1 allée des Jonquilles 26760 Beaumont lès Valence - 04 27 24 11 80 - 3,7 km - 5 min.
- C Centre Hospitalier Drôme Vivarais, restauration collective possible sur place, bâtiment des salles de formation.

MOYENS D'ACCES

-  Péage Valence-Sud A7 - Sortie n°15 - 6,6 km - 8 min en voiture.
-  Taxi - gare routière de Valence - 7,7 km - 13 min en voiture.
-  Gare routière de Valence - 7,7 km - 13 min en voiture.



ORGANIGRAMME DE L'ORGANISME

Mise à jour le 11/06/2025

Directrice
Mme VERHAEGHE Lucie
Stratégie et développement

Mme CHAMBRON Pauline
**Coordinatrice pédagogique
et Référente QUALIOPI**

M. DEBISE Frédéric
**Responsable administratif
commercial et financier**

Mme FAYOLLE Léa
**Responsable de
développement de l'offre de
formation et partenariat**

Mme BRESSON Gaëlle
Référente handicap

Mme REYNAUD Tatiana
Formatrice
**Formation premiers secours
en santé mentale**

Equipe projet DUERP :
DRH
Représentants du personnel

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Notre établissement veille au respect des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap. Nous étudions au cas par cas les situations afin de permettre aux personnes concernées de suivre dans les meilleures conditions et de sécuriser leurs parcours de formation.

Nous accordons un temps supplémentaire aux personnes atteintes de handicap lors des exercices. Lorsque cela s'avère impossible, nous les réorientons vers des organismes appropriés.

Pour toute question relative à une situation de handicap, ainsi que pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à la participation à nos formations, merci de prendre contact avec :

Mme BRESSON Gaëlle
gestionnaire2.drh@ch-dromevivarais.fr

(CF Charte engagement handicap en annexes)

EQUIPEMENTS ET PRESTATIONS

Le Centre Hospitalier Drôme Vivarais dispose de 5 salles de formation, dont une est entièrement équipée de matériels informatiques. Pour des raisons de qualité pédagogique, nous acceptons 12 personnes maximum. Notre établissement est un ERP qui répond aux normes qui lui sont imposées, de ce fait, l'ensemble de nos salles de formations ont une accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

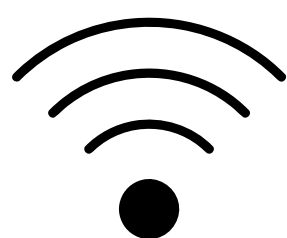
Vous êtes prié de respecter les consignes générales et particulières d'hygiène et de sécurité en vigueur qui sont affichées au sein de notre établissement. Elles ont pour objectif de préserver votre santé, la sécurité collective et individuelle.

Tous les équipements (tables, chaises, poignées de portes...) utilisés sont désinfectés quotidiennement comme les parties communes. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans nos salles de formation.

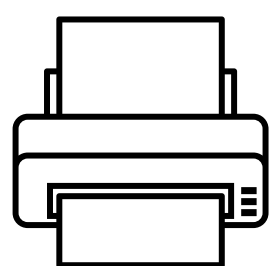
L'ensemble de nos salles disposent d'un vidéoprojecteur, d'un paperboard, de connectiques informatiques.

Une salle de pause avec des machines à café est en libre-service avant le début de la formation.

Une photocopieuse est à disposition dans le couloir des salles de formation.



WIFI



Photocopieuse



Restauration
possible



Machine à café



ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

ANALYSE DE VOTRE BESOIN

Votre établissement par l'intermédiaire de son service formation aura pris le soin de valider que vous remplissez les prérequis identifiés dans le programme.

Les prérequis sont les conditions à remplir, acquis exigés pour suivre une formation et la vérification est l'assurance que vous puissiez suivre la formation avec aisance.

La formation dispensée rentre dans le cadre de votre plan de formation de votre établissement et elle correspond à votre besoin en termes d'acquisition ou développement de vos compétences professionnelles.

Si le recueil des besoins que nous avons validé avec votre établissement prévoit également la prise en compte de situation ou de difficulté telle qu'un handicap, une assistance est étudiée au cas par cas. Notre équipe pédagogique se tient à votre disposition pour aborder toute adaptation qui n'aurait pas été identifiée et prévue.

Un questionnaire pré-formation sera à compléter avant le début de la formation. Cela permettra de prendre en compte votre activité, votre environnement, le niveau de vos compétences, vos attentes et éventuellement la connaissance d'un handicap. En début de formation, un tour de table sera réalisé par le formateur. Lors de ce moment, n'hésitez pas à exprimer vos souhaits autour d'une situation professionnelle vécue ou une question technique particulière.

LE CONTENU DE VOTRE FORMATION

Une convention de formation a été signée avec votre établissement.

Le programme qui vous a été joint détail les objectifs opérationnels de la formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement envisagés et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des stagiaires.

Si vous n'avez pas été destinataire du programme merci de vous rapprocher de notre service formation ou de votre employeur.

NOS METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques sont détaillées dans chaque programme de formation.

Nous structurons nos formations autour de compétences à développer dans la pratique. Les objectifs pédagogiques de nos programmes de formations contribuent à l'atteinte de ces compétences visées. Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre articulent des exercices de découvertes, des apports théoriques, des mises en application, une réflexivité sur la pratique, une synthèse et une évaluation à chaud.

Les apprenants sont au coeur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

VOTRE FORMATEUR

Votre formateur est retenu dans notre processus de recrutement, pour ses qualités et expériences professionnelles. Nous veillons à ce qu'il soit à jour de manière continue de ses connaissances dans son domaine d'expertise. Il a également une bonne connaissance de votre environnement professionnel.

Nous accompagnons nos formateurs dans l'acquisition des méthodes et nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques afin que nos formations soient de qualités et applicables dans votre emploi.

En fonction de la formation, un ou plusieurs formateurs ont été sélectionnés pour leurs expertises du sujet qu'ils animent. Par le partage de leurs savoirs, leurs partages d'expériences, méthodologies de travail, ils vous permettront de porter un regard différent sur vos pratiques pour insuffler une culture de soin toujours plus attentive.

LE DEROULEMENT DE VOTRE FORMATION

Votre formateur débute la session par la présentation du sujet de la formation qui vous réunit, et poursuit par un tour de table des stagiaires afin qu'ils se présentent. Cette étape fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et permet à chacun d'exprimer ses attentes de la formation et ses questions spécifiques.

Nous souhaitons des formations participatives et en lien avec l'expérience professionnelle de chacun. Compléter, développer ses connaissances se fait également à travers les différents échanges entre participants et questionnement exprimé des uns et des autres. Soyez acteur de votre formation !

Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue en fonction du déroulé pédagogique.

La pause-déjeuner est convenue d'un commun accord entre le formateur et les stagiaires. Le service restauration collective est à votre disposition. Vous pouvez déjeuner en vous acquittant du prix du repas au service économat. Il convient de se rendre à ce dernier pendant votre pause matinale. Vous pouvez également utiliser le lieu de restauration collective pour consommer votre propre repas.

VOTRE CONVOCATION DE FORMATION

Votre convocation à la session de formation que vous allez suivre, vous a été transmise par votre employeur.

Elle mentionne : le thème, la date, la durée, le lieu, nos coordonnées.

Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre convocation de formation 15 minutes avant l'heure de début de la session afin de prendre le temps de vous installer.

ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

MOYENS PEDAGOGIQUES

Durant votre formation, des documents pédagogiques vous seront remis, des références documentaires pourront vous être proposées.

Les supports écrits remis aux utilisateurs intégrant les méthodes spécifiquement développées par nos formateurs, dont notamment, des guides techniques, des fiches pédagogiques et des modèles de documents.

L'utilisateur de ces supports s'engage à respecter la propriété intellectuelle de la formation et est informé que toute violation du droit d'auteur sera poursuivie judiciairement par notre établissement.

Le contenu de ces supports reste la propriété de nos formateurs. Les usagers s'interdisent, pour tout ou partie de ces supports, toute reproduction ou réutilisation à toutes fins de tiers internes ou externes ou à toutes fins de diffusion à titre onéreux ou gracieux, sous quelques modalités que ce soit, sauf autorisation écrites des formateurs concernés.

PRESENCE ET ASSIDUITE

Vous devez être présent aux horaires de la formation indiqués sur votre convocation de formation.

Nous vous demandons, pour le respect de votre formateur et de l'ensemble du groupe, de mettre tout en oeuvre pour respecter les horaires indiqués et ne pas perturber le déroulement de la formation.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir notre service formation qui préviendra votre formateur. Il est également de votre responsabilité de prévenir votre employeur.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre signature, chaque demi-journée, de la feuille d'émargement.

Votre attestation de fin de formation vous sera communiquée sous réserve de votre assiduité.

EVALUATIONS

L'évaluation pré-formation permet aux formateurs de prendre en compte les problématiques de toute sorte, l'environnement socio-professionnel, le niveau de chaque participant afin d'adapter au mieux le contenu par l'évaluation de vos compétences, de vos pratiques professionnelles et de vos connaissances techniques. Elle vous est envoyée sous forme de lien avec votre convocation. L'évaluation pré-formation n'est pas certifiante.

Une évaluation post-formation à chaud est envoyée dès la fin de formation. Elle permet au formateur d'évaluer si les éléments étudiés pendant la formation ont été assimilés à chaud et dans le temps.

Un questionnaire de satisfaction quelques jours après la formation sera également envoyé, afin de nous permettent de mesurer la satisfaction du participant qui s'inscrit dans notre démarche de qualité que ce soit sur l'organisation, les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les supports utilisés et les qualités pédagogiques du formateur.

PREAMBULE

Cette charte vient objectiver et définir l'engagement du Centre Hospitalier Drôme Vivarais dans le développement de l'accessibilité de l'offre de formation aux personnes en situation d'handicap. Le Centre Hospitalier Drôme Vivarais prend en compte le handicap, afin de former, sécuriser l'accueil et le parcours de la formation aux personnes en situation de handicap. Cette charte fera l'objet d'une actualisation chaque année.

Elle s'inscrit dans la loi du 11 février 2005¹ qui définit le handicap comme une rencontre entre deux champs : la déficience intrinsèque de la personne et l'inadaptation de son environnement.

*« Constitue un Handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».*²

Ainsi, le CH Drôme Vivarais s'engage en faveur d'une politique handicap afin de :

- Accompagner l'accueil des personnes en situation de handicap,
- Sécuriser les parcours de la formation au public en situation de handicap,
- Faciliter la visibilité des pratiques pour le public visé mais également pour toutes les parties prenantes accompagnant les personnes en situation de handicap,
- Répondre à l'obligation légale en matière d'accessibilité de l'offre de formation³,
- Répondre aux exigences de la certification Qualiopi⁴.

LES ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE HANDICAP DU CHDV

La politique Handicap du Centre Hospitalier Drôme Vivarais, est dimensionnée à la taille de l'établissement, et met en valeur, avant tout, l'accueil des situations individuelles.

Elle se compose des actions suivantes :

- Actualiser chaque année l'état des lieux de l'accessibilité de l'offre de formation et partager les progrès réalisés,
- Accueillir et écouter chaque demande de personnes en situation de handicap sans discrimination,

¹ Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

² Extrait de la loi du 11 février 2005

³ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D5211-1 et suivants du code du travail

⁴ <https://certif-icpf.org/certifications/comprendre-qualiopi>

CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX FORMATIONS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DU CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS

Date mise à jour: 11/06/2025

- Prendre en compte leurs besoins spécifiques en :
 - o Proposant dès la pré-inscription de prendre contact spécifiquement en cas de besoin d'adaptation pour tout handicap ;
 - o Adaptant notre méthodologie d'intervention ou d'évaluation ;
 - o Identifiant le matériel ou les outils numériques permettant de réduire et de surmonter les incapacités fonctionnelles liées aux situations de handicap et mobiliser les partenaires dans la recherche de réponses ;
 - o Sensibilisant toute l'équipe pédagogique, technique et administrative sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap (PSH) ;
 - o Diffusant cette « Charte d'engagement pour l'accessibilité aux formations des personnes en situation de handicap » sur l'intranet, afin d'informer les personnels de nos engagements.

Par ailleurs, le Centre Hospitalier Drôme Vivarais met à disposition un registre d'accessibilité conformément à la réglementation et dispose d'une attestation d'accessibilité pour l'ensemble de ses locaux.

LE RÔLE DU RÉFÉRENT HANDICAP

Sur site, un référent handicap est nommé, sensibilisé et professionnalisé sur le handicap. Les missions du référent handicap sont définies dans une fiche de poste. Par ses missions, le référent handicap travaille en étroite collaboration avec les équipes managériales, pédagogiques et administratives.

Les équipes pédagogiques ont connaissance de l'obligation de proposer des adaptations en termes de durée, de rythme, de méthodes et de supports pédagogiques pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Le référent handicap mobilise les ressources externes pour la mise en place de réponses pédagogiques adaptées. Il bénéficie notamment d'un réseau de partenaires ressources susceptibles d'aider à l'aménagement des parcours de formation parmi le FIPHFP, la MDPH ou encore CAP EMPLOI.

Ainsi, un accompagnement et un relais pour le candidat en situation de handicap sont rendus possibles à chaque étape du parcours de formation :

En amont de la formation :

- Identification des contraintes au regard du projet professionnel et des possibilités d'aménagement,
- Identification des besoins et des restrictions médicales de la personne avec un référent de parcours,
- Par la présence d'une feuille d'identification des besoins.

Pendant le parcours de formation :

- Réalisation d'entretiens individualisés,
- Analyse et mise en place des moyens de compensation,
- Aménagement possible de la durée et du parcours de formation.

Quatre types de compensations pourront être mis à disposition des apprenants sous réserve d'étude de la demande :

1. Des aides techniques,
2. Des aménagements organisationnels,
3. Des aménagements pédagogiques,
4. Des aides humaines.

Fait le 11.06.25 à Montéleger

Centre Hospitalier Drôme Vivarais

Le DRH et par Délégation,
Monsieur Frédéric DEBISE



FORMULAIRE DE RÉCLAMATIONS
RELATIVE A UNE FORMATION DISPENSÉE AU CENTRE HOSPITALIER
DU CH DRÔME VIVARAIS

Vous souhaitez formuler une réclamation auprès de notre organisme et nous sommes à votre entière écoute. Pour cela, veuillez renseigner le formulaire ci-joint le plus précisément possible afin de vous apporter une réponse adaptée et efficace à votre réclamation.

Document à retourner par mail à : formation.partenaires@ch-dromevivarais.fr

N.B : Une réclamation consiste en “une action visant à faire respecter un droit, ou à demander une chose due, recueillie par écrit”. Une demande de service ou de prestation, une demande d’information, de clarification, ou une demande d’avis, n’est pas une réclamation. Vous pouvez dans ce cadre-là contacter directement le CHDV.

FORMATION CONCERNÉE		
Date de la formation :		
PERSONNE DÉCLARANTE		
Nom et Prénom : Téléphone : E-mail : Établissement Employeur : Fonction :		
PERSONNE(S) CONCERNÉE(S) (si différente du déclarant)		
Nom et Prénom : Établissement : Employeur : Fonction :		
DÉCLARATION		
Date de l’événement :	Heure de l’événement :	Lieu de l’événement :
Votre réclamation porte sur :		
☐ Accueil, information, inscription ☐ Formation ☐ Sécurité ☐ Locaux et Matériels	☐ Gestion administrative ☐ Facturation-paiement ☐ Autre (à préciser) :	

Description de la demande	
Description explicite de la demande : <i>(Expliquer le plus clairement et le plus précisément possible le sujet de votre insatisfaction/observation)</i> ----- ----- ----- ----- ----- ----- -----	
PARTIE RÉSERVÉE AU CFDV	
Accusé de réception de la demande par mail	Le :
Transmission de la demande à la personne identifiée pour la traiter	Le : A :
Envoi de la réponse pour donner suite à la réclamation	Le :
Clôture de la réclamation	Le :
Traçabilité de la demande, de son suivi, de son traitement dans le tableau de synthèse des plans d’amélioration continue (lecteur partagé Q)	Vérifié le :